



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> septembre 2011  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-sixième session

Point 18 de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi et mise en œuvre des textes issus  
de la Conférence internationale de 2002  
sur le financement du développement  
et de la Conférence d'examen de 2008**

## **Mécanismes innovants de financement du développement**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport, soumis à l'Assemblée générale en application de sa résolution 65/146, complète le rapport du Secrétaire général sur le suivi et la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Il examine la portée et l'ampleur des mécanismes innovants de financement et passe en revue leur potentiel et leur contribution pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines de la santé et de l'environnement. Le rapport met également en relief les incidences des mécanismes innovants de financement sur la structure et l'efficacité de l'aide, notamment les questions d'alignement sur les priorités nationales, de prévisibilité et durabilité, de suivi et d'évaluation et de gouvernance, et en tire des conclusions sur le plan de l'action.

---

\* A/66/150.



## I. Introduction

1. Dans sa résolution 65/146, l'Assemblée générale a mis en relief les progrès considérables accomplis jusqu'ici s'agissant des sources innovantes de financement du développement et souligné qu'il importait d'élargir les initiatives actuelles et, le cas échéant, de mettre en place de nouveaux mécanismes. Elle a réitéré qu'il importait que ces mécanismes volontaires soient efficaces, qu'ils aient pour but de mobiliser sur une base durable et prévisible des ressources qui viennent s'ajouter, et non se substituer, aux sources traditionnelles de financement et que ces ressources soient accordées aux pays en développement dans le respect de leurs priorités et sans leur imposer de charges excessives.

2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-sixième session un rapport passant en revue le potentiel et la contribution des mécanismes innovants de financement du développement pour réaliser les objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont ceux du Millénaire, ainsi que leur efficacité et leurs implications, en tenant compte du fait que ces mécanismes devraient avoir un caractère volontaire et ne devraient pas constituer une charge excessive pour les pays en développement. Le présent rapport a été établi en réponse à cette demande.

## II. Portée et ampleur du financement innovant dans les mécanismes existants

3. En l'absence d'une définition convenue sur le plan international de ce qu'est un financement innovant, les montants mobilisés par les mécanismes innovants de financement diffèrent selon ce que l'on y inclut. Les systèmes de classification de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la Banque mondiale ont une couverture différente et, de ce fait, leurs estimations ne sont pas strictement comparables.

4. L'OCDE définit comme un financement innovant les mécanismes permettant de mobiliser des fonds ou stimuler des actions à l'appui du développement international et allant au-delà des schémas traditionnels de dépense des secteurs public et privé et les distingue des utilisations novatrices des financements traditionnels pour le développement (tels que les prêts anticycliques, les conversions de dettes et l'émission de garanties) et des « mesures d'incitation visant à accroître l'efficacité de l'aide » (par exemple, l'aide axée sur les résultats et le règlement immédiat)<sup>1</sup>.

5. L'OCDE estime que les mécanismes retenus ont permis de mobiliser 37 milliards de dollars pour l'aide au développement, dont 31 milliards pour le changement climatique et l'environnement (voir tableau 1 de l'annexe)<sup>2</sup>. Dans les statistiques du Comité d'aide au développement, les recettes mobilisées par les

---

<sup>1</sup> Elisabeth Sandor, Simon Scott et Julia Benn, « Innovative Financing to Fund Development: Progress and Prospects », *Étude thématique de la Direction de la coopération pour le développement* (Paris, OCDE, novembre 2009).

<sup>2</sup> Les estimations présentées dans le présent rapport sont fondées sur l'agrégation des données financières actualisées relatives à chaque mécanisme qui sont disponibles dans le domaine public, une distinction étant faite dans la mesure du possible entre les engagements comptabilisés et les dépenses effectives.

mécanismes innovants de financement sont (ou seront) enregistrées comme de l'aide publique au développement et considérées comme contribuant à l'exécution des engagements lorsqu'elles sont mobilisées ou dépensées par le secteur public à des fins de développement international. Par définition, les financements innovants autres que l'aide publique au développement proviendront de fonds directement fournis par le secteur privé.

6. En ce sens, dans le secteur de la santé<sup>3</sup>, sur les 5,5 milliards de dollars mobilisés, ce ne sont que 0,2 milliard de dollars de contributions non gouvernementales qui viennent « s'ajouter » à l'aide publique au développement<sup>4</sup>. Même ces ressources « additionnelles » peuvent être enregistrées comme des recettes publiques lorsqu'elles sont finalement décaissées par des donateurs multilatéraux du Comité d'aide au développement. Par conséquent, les fonds additionnels mobilisés auprès du secteur privé peuvent passer par des canaux officiels et ainsi devenir de l'aide publique au développement fournie par un donateur bilatéral ou des recettes officielles provenant d'un donateur multilatéral.

7. En ce qui concerne le changement climatique et l'environnement, la plus grosse partie des 31 milliards de dollars mobilisés représente des flux financiers et d'investissement privés et peuvent être classés comme étant « additionnels » à l'aide publique au développement. Néanmoins, tant les recettes mobilisées pour le Fonds pour l'adaptation (154 millions de dollars) que celles provenant des notes Eco 3Plus et obligations vertes (Green Bond) de la Banque mondiale (2,3 milliards de dollars) sont comptabilisées comme de l'aide publique lorsqu'elles seront déboursées au profit de pays en développement. De ce fait, un montant global de 28 milliards de dollars provenant des échanges d'émissions de carbone est effectivement additionnel<sup>5</sup>.

<sup>3</sup> Les contributions relatives au secteur de la santé, constituées par le Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables, les allègements de dettes de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ou de l'Association internationale de développement et le Mécanisme de garantie de marché, sont toutes comptabilisées comme de l'aide publique au développement; les recettes provenant de la taxe de solidarité sur les billets d'avion sont enregistrées comme de l'aide publique au développement lorsqu'elles sont dépensées à des fins de développement ou versées à la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID); les annulations et conversions de dettes au titre du programme Debt2Health (dette contre santé) sont des transactions relevant des flux d'aide publique au développement; et les recettes mobilisées sur le marché des obligations par la Facilité internationale de financement pour la vaccination ne sont pas considérées comme de l'aide publique au développement. Néanmoins, les contributions officielles des pays donateurs à ce mécanisme sont comptabilisées comme de l'aide publique au développement lorsque les engagements sont concrétisés. Voir Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques, « Mapping of some important innovative finance for development mechanisms », DCD/DAC/STAT/RD(2011)1/RD1, 7 février 2011.

<sup>4</sup> Contributions au mécanisme de garantie de marché : Fondation Gates, 50 millions de dollars et Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables, 20 millions de dollars; et produits d'investissement du Fonds mondial, initiatives MASSIVEGOOD et PRODUCT(RED), 173 millions de dollars. Les réductions de dettes opérées par l'Association internationale de développement, d'un montant de 146 millions de dollars, comprennent des contributions non officielles mais sont exclues en raison du manque de renseignements pour identifier les contributions faites par des donateurs non gouvernementaux.

<sup>5</sup> On ne dispose pas de données pour indiquer la mesure dans laquelle le secteur public participe à ces transactions. Dans les statistiques du Comité d'aide au développement, les donateurs peuvent indiquer comme de l'aide publique au développement leur soutien officiel à des projets du Mécanisme pour un développement propre.

8. De son côté, la Banque mondiale considère comme étant novateur tout financement qui contribue à générer des fonds par l'exploitation de nouvelles sources de financement ou grâce au concours de nouveaux partenaires, y compris ceux qui améliorent « l'efficacité » des flux financiers en réduisant les délais et/ou les coûts et font que les flux financiers sont davantage « axés sur les résultats »<sup>6</sup>. Dans ce cadre, les « applications non traditionnelles » de la solidarité ou mécanismes catalytiques et les partenariats public-privé ont mobilisé 57 milliards de dollars au cours de la période 2000-2008 (voir tableau 2 de l'annexe)<sup>7</sup>. Ce montant ne comprend pas certains mécanismes sélectionnés par l'OCDE, mais inclut une part importante de sources officielles (par exemple 10,7 milliards de dollars au titre de la coopération pour le développement provenant de donateurs n'appartenant pas au Comité d'aide au développement et 40,1 milliards de dollars d'obligations en monnaie locale émises par des banques de développement multilatérales).

9. La taxe norvégienne sur le dioxyde de carbone prélevée sur le carburant d'aviation (91 millions de dollars) et le Contrat OMD (objectifs du Millénaire pour le développement) de l'Union européenne (2,4 milliards de dollars) ne sont pas comptabilisés par l'OCDE ou la Banque mondiale. Si l'on inclut ces montants, le montant global du financement innovant se situe en gros, selon les mécanismes de financement que l'on considère comme innovants, entre 37 et 60 milliards de dollars (tableau 3 de l'annexe).

10. À mesure que l'on se rapproche de 2015, la mesure dans laquelle les mécanismes innovants de financement viennent s'ajouter aux sources traditionnelles de financement du développement présente un intérêt croissant pour de nombreux États Membres. De nouvelles ressources sont nécessaires pour compléter l'aide publique au développement traditionnelle. Au sens étroit, il n'y a financement innovant additionnel que lorsqu'il s'agit de ressources qui ne sont pas classées comme de l'aide publique au développement mais, au sens large, toutes les ressources mobilisées par des mécanismes innovants de financement, qu'ils soient ou non classés comme de l'aide publique au développement, peuvent être considérées comme étant « additionnelles », pour autant qu'elles ne se substituent pas à l'aide publique au développement traditionnelle. La quantification de cette notion d'« additionnalité » n'est cependant pas simple dans le système actuel de comptabilisation.

### III. Contribution des mécanismes innovants de financement existants

#### A. Santé

11. Au cours de la dernière décennie, le montant total des recettes mobilisées par les mécanismes opérationnels du secteur de la santé s'est élevé, dans le classement de l'OCDE (tableau 1 de l'annexe), à 5,5 milliards de dollars, dont 80 % ont été mobilisés par deux mécanismes : la Facilité internationale de financement pour la

<sup>6</sup> Groupe de la Banque mondiale, *Innovative Finance for Development Solutions: Initiative of the World Bank Group*, disponible à l'adresse : <http://siteresources.worldbank.org/CFPEXT/Resources/IF-for-Development-Solutions.pdf>.

<sup>7</sup> Navin Girishankar, « Innovating Development Finance: From Financing Sources to Financial Solutions », *CFP Working Paper Series*, n° 1 (Washington, Banque mondiale, 2009).

vaccination et la taxe de solidarité sur les billets d'avion. Toutefois, sur le plan de la trésorerie, ce sont 3,5 milliards de dollars<sup>8</sup> (ou 3,6 milliards de dollars si l'on inclut les 91 millions de dollars de la taxe norvégienne sur le dioxyde de carbone versés à la Facilité internationale d'achat de médicaments) qui ont été disponibles pour décaissement.

12. Tous les mécanismes, à l'exception des allègements de dettes de la Banque mondiale dans le secteur de la santé, regroupent les ressources dans le cadre de trois partenariats public-privé : deux fonds verticaux ou axés sur les résultats (GAVI Alliance et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme) et la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID). Les fonds sont canalisés par l'intermédiaire de ces partenariats vers un grand nombre de pays en développement pour des programmes spécifiques dans le domaine de la santé<sup>9</sup>.

13. Les résultats concrets dont font état les trois partenariats public-privé (qui combinent des ressources provenant de mécanismes innovants de financement et d'autres contributions) ont été obtenus dans l'ensemble du monde grâce à des millions de vies humaines sauvées et à la réduction des prix de certains traitements<sup>10</sup>. Depuis 2000, les vaccins financés par GAVI Alliance ont permis d'immuniser environ 300 millions d'enfants et prévenu plus de 5 millions de décès, grâce à des campagnes de vaccination systématique et des investissements connexes<sup>11</sup>. Les programmes financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont permis de fournir des traitements antirétroviraux de survie à 3 millions de personnes, de détecter et traiter 7,7 millions de cas de tuberculose et de sauver, selon les estimations, 6,5 millions de vies humaines depuis 2002<sup>12</sup>. La Facilité internationale d'achat de médicaments a financé l'achat de médicaments contre le VIH/sida et des médicaments connexes pour près de un million d'adultes et d'enfants et livré 19 millions de traitements contre le paludisme et 1,5 million de traitements contre la tuberculose<sup>13</sup>. Grâce à la demande qu'elle a

<sup>8</sup> On attribue la différence à l'écart entre les ressources mobilisées et les montants effectivement versés : a) sur les 3,4 milliards mobilisés par la Facilité internationale de financement pour la vaccination, 1,9 milliard de dollars ont été transférés; b) les sommes provenant de la taxe sur les billets d'avion qui sont parvenues à la Facilité internationale d'achat de médicaments s'élevaient à la fin de 2010 à 0,9 milliard de dollars, contre 1 milliard de dollars mobilisés de 2006 à 2010; c) le montant versé au titre du dispositif dette contre santé s'est élevé à 39 millions de dollars contre 117 millions de dollars d'engagements; et d) le montant versé au titre du mécanisme de garantie de marché s'est élevé à 70 millions de dollars sur les 396 millions versés par les donateurs.

<sup>9</sup> Aussi bien GAVI Alliance que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sont enregistrés par le Comité d'aide au développement (respectivement depuis 2008 et 2004) comme des donateurs multilatéraux et leurs décaissements sont comptabilisés comme de l'aide publique au développement multilatérale du Comité. Par contre, la Facilité internationale d'achat de médicaments n'est pas un donateur multilatéral du Comité d'aide au développement de sorte que ses décaissements ne sont pas inclus dans ses statistiques.

<sup>10</sup> M. Philippe Douste Blazy, Conseiller spécial du Secrétaire général pour les modes de financement novateurs du développement, a souligné ces résultats lors de la réunion informelle sur les sources innovantes de financement du développement, tenue le 3 juin 2010 à New York.

<sup>11</sup> GAVI Alliance, « Investing in vaccines: An opportunity to save four million children's lives by 2015 » ([www.gavialliance.org/resources/GAVI\\_Investing\\_in\\_vaccins\\_May\\_2011.pdf](http://www.gavialliance.org/resources/GAVI_Investing_in_vaccins_May_2011.pdf)).

<sup>12</sup> Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, *Making a Difference – Global Fund Results Report 2011* (Genève, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, 2011).

<sup>13</sup> « UNITAID Facts: Boosting Global Access to Testing and Treatment and Pushing Prices Down », août 2010; « UNITAID: making the money go further », juin 2010, [www.unitaid.eu](http://www.unitaid.eu).

créée, la Facilité internationale d'achat de médicaments a contribué à réduire de plus de 70 % le prix d'un nouveau médicament contre le VIH/sida, ce qui a permis à plus d'un million de personnes d'en bénéficier, et à réduire cumulativement de 64 % en moyenne depuis 2007 les prix de cinq nouveaux médicaments pour enfants. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme indique qu'en 2009, il a fourni 21 % du financement public international concernant le VIH, 65 % du financement international contre la tuberculose au bénéfice des 22 pays les plus touchés et 65 % du financement international contre le paludisme<sup>14</sup>. Ces résultats constituent une incitation importante à renforcer le financement innovant en matière de santé.

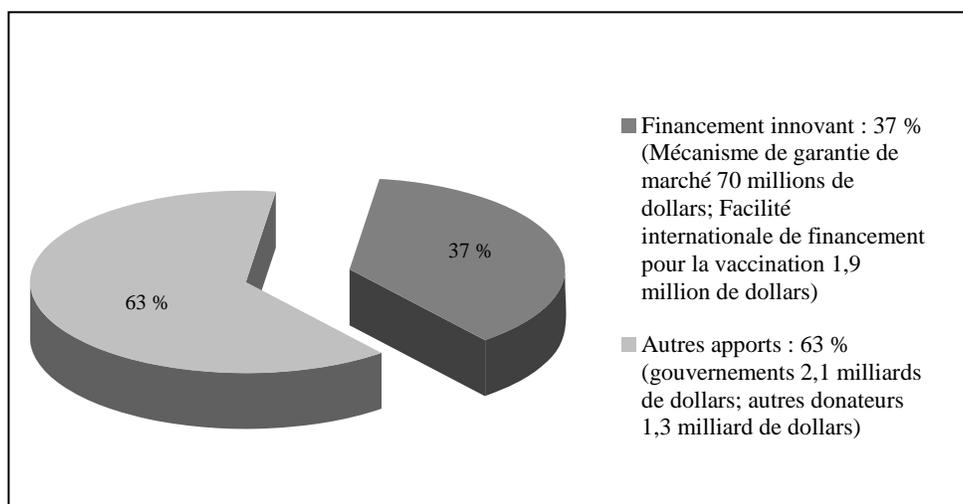
**Apports du financement innovant à GAVI Alliance, au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et à la Facilité internationale d'achat de médicaments**

14. La figure ci-après résume l'apport de chaque mécanisme innovant de financement aux trois partenariats public-privé et donne un aperçu des autres sources de financement.

Figure

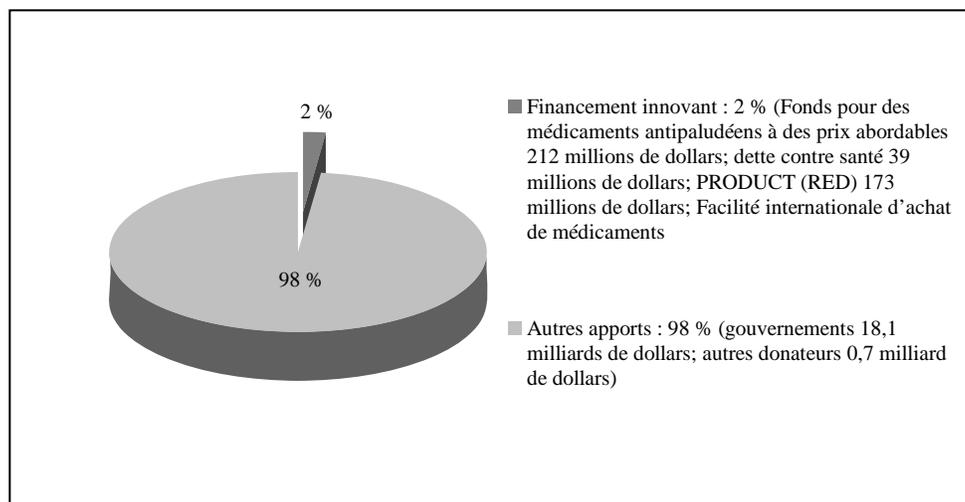
**Apport du financement innovant aux partenariats public-privé dans le domaine de la santé**

a) Montant total des sommes reçues par GAVI Alliance au 15 avril 2001 : 5,4 milliards de dollars

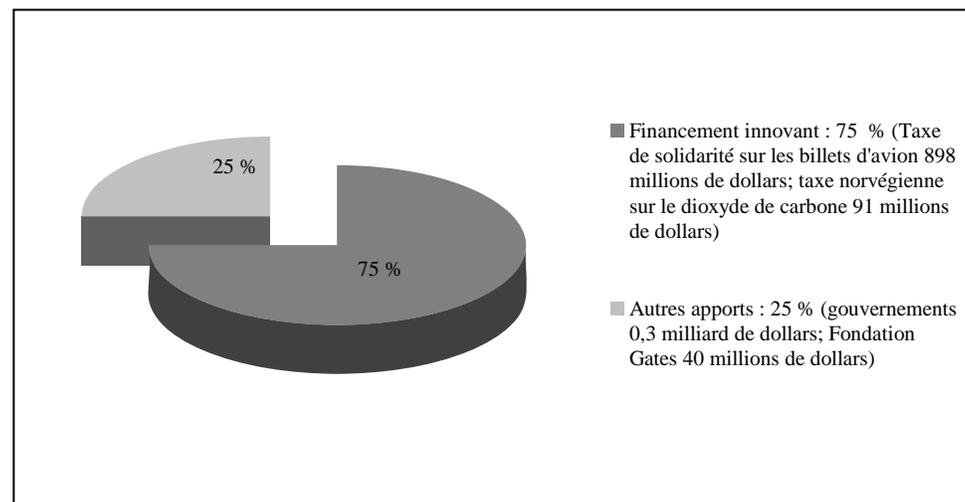


<sup>14</sup> Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, 2011.

b) Montant total des sommes reçues par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme au 31 mai 2011 : 19,3 milliards de dollars



c) Montant total des sommes reçues au 31 décembre 2010 par la Facilité internationale d'achat de médicaments : 1,3 milliard de dollars



Sources : Calculs du Département des affaires économiques et sociales à partir des sources suivantes : GAVI Alliance, « Cash received 2000-2011 as of 15 April 2011 » ([www.gavialliance.org/resources/Cash\\_Received\\_2000\\_2010.pdf](http://www.gavialliance.org/resources/Cash_Received_2000_2010.pdf)); Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme « Pledges and Contributions », au 31 mai 2011, ([www.theglobalfund.org/en/](http://www.theglobalfund.org/en/)); et Facilité internationale d'achat de médicaments, *Annual Reports*, 2009-2009; « 2010 Voluntary Contributions as of 31 December 2010 » ([www.unitaid.eu](http://www.unitaid.eu)).

## 1. GAVI Alliance

15. Les sommes produites par le mécanisme de garantie de marché et la Facilité internationale de financement pour la vaccination, tous deux sous gestion financière de la Banque mondiale, représentent 37 % du montant cumulé des recettes de GAVI Alliance (voir fig.). Les apports du financement innovant représentent 54 % du total si l'on exclut les sommes reçues avant 2006, année où GAVI Alliance a commencé à recevoir des fonds de la Facilité internationale de financement pour la vaccination.

16. Sur le montant total annoncé au mécanisme de garantie de marché (1,5 milliard de dollars), seulement 0,4 milliard de dollars ont été versés par les six donateurs, sur lesquels 70 millions de dollars ont été transférés à GAVI Alliance pour décaissement aux pays bénéficiaires (voir fig.). Au 31 mars 2011, GAVI Alliance avait versé à l'UNICEF pour l'achat de 13 millions de doses de vaccins 94 millions de dollars, dont 45 millions provenant du mécanisme de garantie de marché<sup>15</sup>.

17. La Facilité internationale de financement pour la vaccination a été la principale source de fonds de GAVI Alliance et lui a permis de tripler ses décaissements de 2006 à 2010. En fait, malgré l'effet négatif de la crise financière et économique mondiale, la Facilité internationale de financement pour la vaccination a mobilisé 3,4 milliards de dollars depuis la fin de 2006<sup>16</sup>, dont 1,8 milliard de dollars ont été dépensés par GAVI Alliance pour financer l'achat de vaccins et de systèmes de vaccination et de santé pour renforcer les programmes de 70 pays<sup>17</sup>. La prévisibilité et la souplesse de ce mécanisme se sont révélées très utiles<sup>18</sup>.

## 2. Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

18. En raison du volume des apports directs de gouvernements (y compris de pays en développement), les sommes reçues par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme depuis sa création ne proviennent qu'à raison de 2 % du Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables, du programme dette contre santé, du Dow Jones Global Fund 50 Index, de PRODUCT (RED) et de la Facilité internationale d'achat de médicaments (voir fig.). Pour sa part, le Fonds mondial a déboursé depuis sa création 13,8 milliards de dollars en faveur de 144 pays<sup>19</sup>.

19. Presque tous les apports sont mis en commun avec les contributions d'autres sources. Le montant total des sommes apportées au Fonds mondial par les mécanismes innovants de financement ne représente que 2 % du montant cumulé de ses ressources.

<sup>15</sup> Secrétariat de GAVI Alliance, *Advance Market Commitment for Pneumococcal Vaccines Annual Report, 1 April 2010-31 March 2011* (<http://www.vaccineamc.org/files/AMCAnnualReport11.pdf>).

<sup>16</sup> Des obligations sont émises sur le marché international des capitaux à l'intention des investisseurs institutionnels et individuels en utilisant comme garantie les 6,2 milliards de dollars que les donateurs se sont engagés à verser.

<sup>17</sup> Facilité internationale de financement pour la vaccination, « Results », au 31 mars 2011 ([www.iffim.org](http://www.iffim.org)).

<sup>18</sup> Mark Pearson, Jeremy Clarke, Laird Ward, Cheri Grace, Daniel Harris et Mathew Cooper, « Evaluation of the International Finance Facility for Immunization (IFFIm) », juin 2011, Londres, HLSP.

<sup>19</sup> Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, « Global Fund Grants – Progress Summary » ([www.theglobalfund.org/en/commitmentsdisbursements/](http://www.theglobalfund.org/en/commitmentsdisbursements/)).

20. Le Fonds pour des médicaments à des prix abordables<sup>20</sup> se compose : a) d'un fonds de participation aux coûts d'un montant de 212 millions de dollars, établi en 2009-2010 par la Fondation Bill et Melinda Gates, la Facilité internationale d'achat de médicaments et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui subventionne les acheteurs de première ligne du secteur public et du secteur privé qui remplissent les conditions requises; et b) d'engagements du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme s'élevant à 127 millions de dollars pour le financement d'interventions de soutien. Au 30 avril 2011, 30 millions de dollars sur les 115 millions engagés pour la participation aux coûts<sup>21</sup> avaient été consacrés à l'achat de polythérapies à base d'artémésinine livrées à cinq pays.

21. Le programme dette contre santé devait dégager 450 millions de dollars de financement « additionnel » pour le développement à l'horizon 2010<sup>22</sup> en réduisant le fardeau de la dette des pays en développement ne remplissant pas les conditions requises pour bénéficier de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés. L'Australie et l'Allemagne ont annoncé une contribution globale de 314 millions de dollars et quatre accords ont été conclus, dans le cadre desquels trois pays bénéficiaires ont pris des engagements s'élevant à 117 millions de dollars pour la période 2008-2018. Au 31 mai 2011, seulement 31 millions de dollars avaient été versés au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (voir fig.).

22. Depuis son lancement, en décembre 2010, à la Bourse de Francfort, aucune contribution n'a été signalée pour le Dow Jones Global Fund 50 Index<sup>23</sup>. PRODUCT (RED)<sup>24</sup>, deuxième source de contributions du secteur privé au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a versé 173 millions de dollars depuis 2006 pour soutenir des programmes de lutte contre le VIH/ sida financés par le Fonds dans six pays subsahariens. Enfin, la Facilité internationale d'achat de médicaments a versé 39 millions de dollars de contributions directes en sus de sa contribution de 130 millions de dollars au Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables. La mise en commun des ressources permet difficilement de suivre les décaissements imputés à ces financements innovants.

### 3. Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID)

23. Au cours de la période 2006-2010, les sommes provenant de la taxe de solidarité sur les billets d'avion et de la taxe norvégienne sur le dioxyde de carbone ont représenté 75 % des recettes de la Facilité internationale d'achat de

<sup>20</sup> Le Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables a pour objet de permettre aux pays d'accroître la fourniture de polythérapies à base d'artémésinine à des prix abordables. Pour ce faire, le Fonds mondial a négocié avec les fabricants des prix plus bas pour ces thérapies et leur en paie directement une large part (« participation aux coûts ») au nom d'acheteurs des secteurs public et privé à but lucratif et non lucratif.

<sup>21</sup> D'après le rapport de synthèse du Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables sur les polythérapies à base d'artémésinine qui ont bénéficié d'une participation aux coûts ([www.theglobalfund.org/programs/amfm/report.aspx](http://www.theglobalfund.org/programs/amfm/report.aspx)).

<sup>22</sup> A/64/189, par. 32.

<sup>23</sup> L'indice mesure la performance des plus grosses sociétés qui soutiennent les missions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et une partie des licences doit financer les programmes du Fonds.

<sup>24</sup> Les droits de licences sont versés directement par les 12 sociétés participantes et des pourcentages spécifiques des bénéfices tirés de la vente des produits (RED) sont versés au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

médicaments (voir fig.). À la fin de 2010, celle-ci avait décaissé 1,1 milliard de dollars<sup>25</sup> pour financer des traitements contre le VIH/ sida, le paludisme et la tuberculose dans 94 pays.

24. La taxe de solidarité sur les billets d'avion était censée produire 220 millions d'euros (environ 300 millions de dollars) par an<sup>26</sup>, mais la Facilité internationale d'achat de médicaments a reçu en moyenne depuis 2006 225 millions de dollars, dont 95 % sont venus de France<sup>27</sup>. En dépit du fait que le nombre de pays appliquant une taxe sur les billets d'avion a presque triplé de 2006 à 2010 (étant passé de 5 à 14 pays, dont 5 parmi les moins avancés)<sup>28</sup>, les apports annuels générés par ce mécanisme ne représentent plus que 65 % des recettes globales de la Facilité internationale d'achat de médicaments contre 74 % précédemment.

25. De son côté, grâce à sa taxe sur les émissions de dioxyde de carbone frappant le carburant d'aviation, la Norvège a fait des contributions annuelles régulières de 2006-2007 à 2010. Celles-ci représentent 7 % des recettes cumulées de la Facilité internationale d'achat de médicaments.

26. MASSIVEGOOD, initiative lancée en mars 2010 pour collecter des microdonations (de 2 dollars ou 2 euros) sur les billets d'avion, devait produire près d'un milliard de dollars par an. En mai 2011, le produit attendu n'avait pas encore été versé.

#### 4. Réductions de dettes par la Banque mondiale

27. Le mécanisme de réduction de dettes de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale en faveur de projets d'élimination de certaines maladies consiste à convertir les conditions d'un crédit de développement normal de l'Association internationale de développement grâce à la fourniture de ressources additionnelles provenant de donateurs extérieurs, selon des critères de performance clairement définis. Ce mécanisme renforce le caractère favorable des crédits consentis par l'Association internationale de développement et des prêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement en permettant à un donateur de payer tout ou partie du principal et des intérêts dans l'avenir, après obtention de résultats prédéfinis. Depuis 2003, les réductions de dettes de l'Association internationale de développement au Pakistan et au Nigéria en faveur de campagnes d'éradication de la poliomyélite ont bénéficié du versement de 146 millions de dollars par la Fondation Gates, la Fondation des Nations Unies, le Rotary International et le Center for Disease Control des États-Unis; ce montant a permis de racheter 316 millions de dollars de crédits consentis par l'Association internationale de développement<sup>29</sup>. Deux rachats d'intérêts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ont eu lieu en Chine (en 2002 pour la lutte contre la tuberculose avec un don de 37 millions de dollars du

<sup>25</sup> D'après les informations contenues dans *UNITAID Annual Report 2009* et le budget des projets de 2010.

<sup>26</sup> A/64/189, par. 19.

<sup>27</sup> Le montant total mobilisé en France par ce mécanisme s'élève à 707 millions d'euros (presque un milliard de dollars), dont 90 % ont été versés à la Facilité internationale d'achat de médicaments et le reste (10 %) a été utilisé pour donner suite à l'annonce qu'avait faite la France d'une contribution à la Facilité internationale de financement pour la vaccination.

<sup>28</sup> D'après les renseignements fournis par le secrétariat de la Facilité internationale d'achat de médicaments le 18 octobre 2010.

<sup>29</sup> Groupe de la Banque mondiale (non daté), op. cit.

Royaume-Uni) et au Botswana (en 2008 pour la lutte contre le VIH/ sida avec un rachat d'un montant de 20 millions de dollars financé par la Commission européenne)<sup>30</sup>. Bien que les sommes produites par ce mécanisme soient réservées à certaines fins, elles sont souvent considérées, au moment de leur décaissement, comme faisant partie du financement global mis à la disposition des pays bénéficiaires.

## B. Changement climatique et environnement

28. Depuis 2004, une demi-douzaine de mécanismes ont permis de mobiliser 31 milliards de dollars, dont 90 % grâce au système d'échanges d'émissions de carbone (tableau 1 de l'annexe); on peut également considérer que ce montant s'ajoute à l'aide publique au développement antérieurement budgétisée. Les engagements de ressources additionnelles inclus dans l'Accord de Copenhague pour faire face aux besoins des pays en développement s'élèvent à 100 milliards de dollars par an. Les estimations des besoins de financement varient<sup>31</sup> mais, indépendamment des écarts entre les chiffres, il est évident que l'on a un déficit en ce qui concerne le montant total des ressources nécessaires pour le changement climatique et l'environnement.

29. Les marchés des droits d'émission de carbone offrent des possibilités de financer directement de nouvelles technologies dans les pays en développement et de mobiliser des investissements privés<sup>32</sup>. Le mécanisme pour un développement propre permet aux parties de gagner des crédits de réduction d'émissions certifiée pour des projets de réduction des émissions exécutés dans les pays en développement. Ces crédits peuvent être échangés, vendus et utilisés par les pays industrialisés pour honorer une partie de leurs engagements de réduction d'émissions au titre du Protocole de Kyoto. La mise en œuvre conjointe permet que des investissements dans des projets concernant essentiellement des économies en transition abaissent le coût de la mise en conformité avec les objectifs du Protocole de Kyoto. Au cours de la période 2005-2010, les principales transactions effectuées au titre du mécanisme pour un développement propre se sont élevées à 26,5 milliards de dollars<sup>33</sup> et les accords de mise en œuvre conjointe se sont élevés à 1,5 milliard de dollars pour la période 2004-2009<sup>34</sup>. Le fait que les ressources générées par ce mécanisme sont extensibles et s'ajoutent à l'aide publique au développement (voir sect. II) est à coup sûr attrayant. Néanmoins, malgré le volume des recettes qu'il a déjà générées et son potentiel de générer 3 à 10 milliards de

<sup>30</sup> OCDE, 2011, tableau de l'annexe.

<sup>31</sup> Voir Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2010 : Développement et changement climatique*, chap. 6 (Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, 2010), PNUD, 2007, *Rapport sur le développement humain 2007/2008 : La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé* et Département des affaires économiques et sociales, *La situation économique et sociale dans le monde 2009*.

<sup>32</sup> Organisation des Nations Unies, « Rapport du Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général sur le financement de la lutte contre les changements climatiques », 5 novembre 2010 ([www.un.org/wcm/webdav/site/climatechange/shared/Documents/AGF\\_reports/AGF\\_Final\\_Report.pdf](http://www.un.org/wcm/webdav/site/climatechange/shared/Documents/AGF_reports/AGF_Final_Report.pdf)).

<sup>33</sup> Banque mondiale, Finance carbone, *Rapport sur l'état et les tendances du marché du carbone en 2011* (Washington, Banque mondiale, juin 2011), tableau 1.

<sup>34</sup> OCDE, 2011, tableau de l'annexe.

dollars par an<sup>35</sup>, son apport reste modeste en comparaison des besoins annuels de financement concernant les mesures d'atténuation. En outre, on prévoit que les avantages financiers pour les pays en développement seront bien inférieurs au montant total des crédits dégagés par le mécanisme pour un développement propre<sup>36</sup>. La répartition extrêmement inégale entre les pays en développement des projets du mécanisme pour un développement propre implique aussi, comme dans le cas d'autres flux financiers extérieurs, que la grande majorité des avantages iront à une poignée de pays. Les pays les moins avancés ayant des niveaux d'émission relativement faibles ont été oubliés par ce mécanisme<sup>37</sup>. L'incertitude qui entoure le maintien du marché du carbone au-delà de 2012, alimentée par les préoccupations relatives à la question de savoir si les négociations sur le changement climatique donneront lieu à une deuxième période d'engagements au titre du Protocole de Kyoto, affecte aussi les préférences des investisseurs pour certains projets.

30. Le Fonds pour l'adaptation<sup>38</sup> reçoit le produit d'une taxe de 2 % sur les transactions effectuées dans le cadre du mécanisme pour un développement propre. Le produit cumulé des ventes de réductions d'émissions certifiées s'élève à 154 millions de dollars (tableau 1 de l'annexe), ce qui représente 64 % du montant cumulé des sommes reçues par le Fonds pour l'adaptation<sup>39</sup>. Toutefois, à ce jour, les sommes créditées à ce Fonds ont à peine été utilisées. Au 30 avril 2011, pas plus de 10 millions de dollars sur les 43 millions approuvés avaient été décaissés. Au total, huit projets représentant un montant total de 48 millions de dollars en sont au stade de l'approbation<sup>40</sup>.

31. Le Mécanisme d'échange de droits d'émission de l'Union européenne se caractérise par son fort caractère incitatif sur le plan de l'efficacité-carbone et son potentiel de génération de ressources additionnelles importantes<sup>41</sup>. C'est le plus important mécanisme d'échange de droits d'émission au monde; il permet à des entités de couvrir une partie de leurs obligations de réduction de leurs émissions en utilisant les crédits gagnés dans des projets exécutés dans le cadre du mécanisme pour un développement propre ou mis en œuvre conjointement. Les recettes sont versées aux budgets nationaux des pays membres de l'Union européenne. Cependant, à ce jour, l'Allemagne est le seul pays à avoir alloué 40 % des recettes provenant de la vente aux enchères de ces droits à des activités de développement international pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, dans le cadre de son aide publique au développement pour la période 2008-2010. Le montant alloué à l'aide internationale au développement s'est élevé à 580 millions d'euros (0,8 milliard de dollars) (tableau 1 de l'annexe).

<sup>35</sup> OCDE, « Development Finance Challenges 2010-2015 », Issues Paper, DCD/DAC(2010)6/REV2, tableau 3 de l'annexe.

<sup>36</sup> Banque mondiale, 2010, chap. 6, note de fin de document 6.

<sup>37</sup> Carbon Finance at the World Bank, *10 years of Experience in Carbon Finance: Insights from working with the Kyoto mechanisms* (Washington, Banque mondiale, mai 2010a).

<sup>38</sup> Le Fonds pour l'adaptation a été établi par les Parties au Protocole de Kyoto de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique pour financer des projets et programmes concrets d'adaptation dans les pays en développement parties au Protocole.

<sup>39</sup> D'après les chiffres présentés dans le tableau 1, Banque mondiale en tant que gestionnaire du Fonds pour l'adaptation, « Financial Status of the Adaptation Fund Trust Fund (as at 30 April 2011) », AFB/EFC.5/8, 20 mai 2011.

<sup>40</sup> Ibid., tableau 2a.

<sup>41</sup> Commission européenne, « Innovative financing at a global level », Commission Staff Working Document, SEC(2010)409, 1<sup>er</sup> avril 2010.

32. Les mécanismes Eco 3Plus Note et Green Bond (obligations vertes) de la Banque mondiale lèvent auprès d'investisseurs publics et privés des fonds pour alimenter le système de prêt de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. En 2008, trois notes Eco 3Plus, dont les coupons étaient liés à un indice boursier, axé sur les énergies de remplacement, la gestion de l'eau et des déchets et la réduction de la pollution, ont permis de lever 333 millions de dollars. Les obligations vertes financent des projets de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements. Au cours de la période 2008-2011, les recettes ainsi mobilisées ont dépassé 2 milliards de dollars<sup>42</sup>. Il est difficile de déterminer la proportion de ces montants que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement a affectée aux pays en développement.

### C. Autres secteurs

33. Deux projets de réduction de dettes de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement mis en œuvre en Chine ont servi à financer des projets d'enseignement et de développement rural grâce à des dons du Royaume-Uni. Il s'agit en l'occurrence de deux prêts de la Banque de 100 millions de dollars chacun, soutenus par un don de 34 millions de dollars pour l'enseignement et un don de 32,45 millions de dollars pour le développement rural.

34. Le Contrat OMD (objectifs du Millénaire pour le développement) de l'Union européenne peut être considéré comme un mode novateur de gestion et de mise en œuvre de programmes de développement. Il s'agit d'une forme d'appui budgétaire général à assez long terme (6 ans) et assez prévisible qui fait appel à des indicateurs de résultats concernant l'enseignement, la santé et d'autres aspects pertinents des objectifs du Millénaire pour le développement<sup>43</sup>. Des contrats d'un montant global de 1,8 milliard d'euros (2,4 milliards de dollars) ont été signés pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs dans plusieurs pays africains.

## IV. Incidences sur la structure et l'efficacité de l'aide

35. L'évaluation des incidences et de l'efficacité des financements innovants est une tâche difficile, car leur décaissement se fait généralement en même temps que l'utilisation d'autres formes traditionnelles et non traditionnelles de financement pour le développement. Cela rend difficile l'évaluation des apports spécifiques des financements innovants. On peut toutefois tirer quelques enseignements du fonctionnement des mécanismes existants utilisés dans les domaines de la santé et du changement climatique, dans lesquels le rôle des donateurs non traditionnels prend une importance croissante.

<sup>42</sup> The World Bank Treasury, « Green Bond Fact Sheet », 23 juin 2011.

<sup>43</sup> Commission européenne, « Contrat OMD », 20 avril 2011 ([http://ec.europa.eu/europeaid/what/millennium-development-goals/contract\\_mdg\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/what/millennium-development-goals/contract_mdg_fr.htm)).

## A. Mécanismes de prestation pour les financements innovants

### Santé

36. Les trois partenariats public-privé du secteur de la santé n'ont pas de présence sur le terrain dans les pays en développement. Ils utilisent les mécanismes de prestation d'autres parties prenantes pour la mise en œuvre de leurs programmes.

37. Les programmes financés par GAVI Alliance sont mis en œuvre par les pays bénéficiaires en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale. L'UNICEF fournit vaccins et assistance technique, l'OMS fournit l'orientation en matière de normes ainsi que l'assurance de qualité et le contrôle de la qualité des vaccins et assure le soutien technique en matière de santé et la Banque mondiale aide les gouvernements concernés à financer durablement leurs systèmes de santé et services de vaccination. Dans la pratique, les subventions en espèces sont généralement envoyées au ministère des finances du pays bénéficiaire et le ministère de la santé est chargé de la mise en œuvre des programmes approuvés, tandis que les institutions multilatérales désignées coordonnent diverses activités au niveau du pays en coopération avec le ministère de la santé, les autorités territoriales et locales ou des organisations de la société civile<sup>44</sup>. En ce qui concerne le projet pilote de mécanisme de garantie de marché, la livraison des vaccins aux pays en développement n'intervient que lorsque les fabricants ont signé avec l'UNICEF un accord de fourniture et que leurs vaccins ont été jugés appropriés pour le mécanisme de garantie de marché par l'OMS. L'achat des vaccins est géré par l'UNICEF.

38. Les dons du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sont versés aux entités publiques, institutions multilatérales, organismes du secteur privé ou organisations de la société civile, qui sont chargés de la mise en œuvre du programme. Pour ce qui est des procédures opérationnelles du Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables, le financement des interventions de soutien est géré dans le cadre d'une subvention existante pour le paludisme du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Ce dernier négocie le prix des polythérapies à base d'artémésinine et les subventionne pour en abaisser le coût pour les acheteurs de ligne. À réception des factures et autres documents requis, le Fonds verse sa participation aux coûts directement aux fabricants. Les interventions d'appui sur le terrain du Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables sont assurées par le Partenariat Faire reculer le paludisme.

39. Pour la mise en œuvre et la réalisation de projets, la Facilité internationale d'achat de médicaments transfère ses fonds aux 10 institutions partenaires suivantes : Initiative Clinton d'accès à la santé, Ensemble pour une solidarité thérapeutique hospitalière en réseau, Fondation pour l'innovation en matière de nouveaux diagnostics, Dispositif mondial pour l'approvisionnement en médicaments, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, i+solutions, Partenariat Faire reculer le paludisme, Partenariat Halte à la tuberculose, UNICEF et OMS. Aucun financement innovant n'est donc versé directement aux pays bénéficiaires, ce qui soulève des questions de fragmentation,

---

<sup>44</sup> Pour les vaccins et fournitures d'injection stériles, les fonds sont transférés directement à la Division des approvisionnements de l'UNICEF.

en dépit du fait que la Facilité internationale d'achat de médicaments réserve au moins 85 % de ses fonds pour les pays les moins avancés.

40. D'un point de vue global, les mécanismes de prestation pour les financements innovants font intervenir une multitude de parties prenantes et de processus. Il y a place pour une rationalisation des modes de prestation sur la base des meilleures pratiques des processus multilatéraux.

### **Changement climatique et environnement**

41. Le financement est tout aussi fragmenté dans le domaine du changement climatique que dans celui de la santé en raison de l'apparition d'un grand nombre de fonds d'affectation spéciale pour le climat<sup>45</sup>.

42. Le Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre est chargé d'approuver les projets, les niveaux de référence et les méthodes de suivi. Il a certes des échanges avec les participants privés aux projets et joue le rôle de régulateur du marché<sup>46</sup>, mais ce dernier est l'instrument utilisé pour les prestations. La plupart des transactions du mécanisme pour un développement propre sur le marché primaire sont des contrats à terme avec paiement à la réalisation des réductions d'émissions. Ces contrats sont ensuite achetés et vendus plusieurs fois sur un marché secondaire jusqu'à ce qu'ils parviennent à l'utilisateur final. Ce négoce n'a pas d'effet direct sur les réductions d'émissions, contrairement aux transactions sur le marché primaire<sup>47</sup>.

43. Dans le cas du Fonds pour l'adaptation, les propositions approuvées sont mises en œuvre par les institutions nationales et multilatérales accréditées suivantes : Agencia Nacional de Investigación e Innovación d'Uruguay, Banque asiatique de développement, Centre de suivi écologique du Sénégal, Fonds international pour le développement agricole, Planning Institute de la Jamaïque, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Programme alimentaire mondial (PAM) et Banque mondiale<sup>48</sup>. L'accès direct au financement pour les entités nationales chargées de la mise en œuvre est considéré comme présentant un grand avantage pour les petits pays en développement<sup>49</sup>. Toutefois, pour les projets approuvés dans sept pays, une seule entité nationale a été désignée pour la mise en œuvre, alors que le PNUD l'a été pour cinq projets et le PAM pour un projet<sup>50</sup>.

44. Des efforts sont nécessaires pour éliminer les obstacles qui sont spécifiques au mécanisme pour un développement propre et l'empêchent de toucher davantage de pays parmi les moins avancés. Sa structure de gestion doit refléter sa complexité technique croissante et il faut rationaliser ses processus rigoureux d'enregistrement et de délivrance, tout en maintenant son intégrité environnementale. La dix-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et en particulier les négociations concernant une deuxième

<sup>45</sup> Banque mondiale, 2010, chap. 6.

<sup>46</sup> Charlotte Streck, « The governance of the Clean Development Mechanism: the case for strength and stability », *Environmental Liability*, 2, p. 91 à 100, 2007.

<sup>47</sup> Banque mondiale, 2010, chap. 6, note de fin de texte 6.

<sup>48</sup> Banque mondiale, 2010a.

<sup>49</sup> Ghosh, 2010.

<sup>50</sup> Banque mondiale en tant que gestionnaire du Fonds pour l'adaptation, 2011, tableau 2.

période éventuelle d'engagements au titre du Protocole de Kyoto auront des incidences importantes pour l'avenir du mécanisme.

## **B. Appropriation par les pays du processus d'allocation**

45. GAVI Alliance et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme demandent la création dans chaque pays bénéficiaire d'un mécanisme national de coordination composé de toutes les principales parties prenantes comme instance chargée d'élaborer et de mettre en œuvre ses programmes sous responsabilité nationale. Pour certains critiques, cela fragilise les capacités des pays bénéficiaires et soumet leur gouvernement à des pressions supplémentaires. Au lieu de maintenir des systèmes nationaux de santé sous-développés et d'œuvrer de manière à couvrir davantage de maladies, les fonds verticaux ont créé des systèmes parallèles possédant leur propre structure de gestion et de communication, qui se concentrent étroitement sur les gains à long terme en ce qui concerne trois maladies spécifiques.

46. Le processus de demande est complexe et ajoute au fardeau des pays bénéficiaires. Pour qu'un pays reçoive un soutien financier provenant des fonds mobilisés par les mécanismes innovants de financement, GAVI Alliance et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme exigent tout d'abord qu'il figure parmi les pays remplissant les conditions requises, selon les critères fixés par le partenariat public-privé concerné. Il doit ensuite suivre une procédure de demande rigoureuse. À l'exception du Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables, il n'y a pas de formulaire distinct pour demander une subvention provenant du produit des mécanismes innovants de financement et on ne sait pas très bien dans quelle mesure ces fonds mondiaux prennent en compte l'affectation de ce produit à des pays particuliers dans le processus normal de demande. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme met les pays en concurrence pour un montant fixe de financement, son taux moyen d'approbation étant légèrement supérieur à 50 %<sup>51</sup>.

47. GAVI Alliance exige que les pays remplissant les conditions requises satisfassent à une longue liste de critères généraux pour un financement et possèdent notamment un comité de coordination interinstitutions efficace<sup>52</sup>. En outre, pour tout soutien portant sur de nouveaux vaccins, une condition supplémentaire s'applique : la couverture vaccinale des pays contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche doit être supérieure à 70 %<sup>53</sup>. Contrairement au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, GAVI Alliance n'applique pas une procédure de demande compétitive, mais les pays en développement peuvent devoir passer par de multiples révisions avant que leurs propositions soient approuvées, ce qui pour nombre d'entre eux est une perte de temps et de ressources<sup>54</sup>.

48. Le processus de demande est censé être le point de départ pour l'élaboration de programmes « dirigés par les pays » dans le fil de leurs objectifs et priorités de

---

<sup>51</sup> Paul Isenman, Cecilie Wathne et Geraldine Baudienville, « Global Funds: Allocation Strategies and Aid Effectiveness », Rapport final, 2010, Londres : Overseas Development Institute.

<sup>52</sup> Ce comité est généralement présidé par le ministère de la santé et composé des partenaires de développement.

<sup>53</sup> Le seuil est passé de 50 à 70 % en janvier 2011.

<sup>54</sup> Sridhar et Tamashiro, 2009.

développement à long terme. C'est pourtant l'un des aspects sur lesquels les fonds mondiaux ont été critiqués. L'intention, derrière la présentation de propositions dirigées par les pays bénéficiaires, est de leur donner un sentiment accru de maîtrise des projets et de les rendre davantage responsables de la mise en œuvre et des résultats de leurs programmes. Cependant, dans la pratique, nombre de pays, qui manquent de personnel qualifié et de moyens informatiques, dépendent fortement de compétences extérieures pour remplir le dossier de demande requis. C'est pourquoi il existe le risque que les pays disposant de capacités institutionnelles et de ressources assez faibles par rapport à leurs concurrents ne soient pas en mesure de bénéficier autant qu'ils le souhaiteraient du produit des mécanismes innovants de financement collecté par GAVI Alliance et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

49. On peut faire des observations similaires en ce qui concerne le financement d'activités liées au changement climatique et à l'environnement. La présentation de propositions de projets au niveau national constitue également la première étape pour accéder à un financement du mécanisme pour un développement propre et du Fonds pour l'adaptation; leurs processus d'approbation rigoureux font l'objet de critiques.

50. Dans le cas du mécanisme pour un développement propre, l'enregistrement d'une proposition de projet ne peut intervenir que lorsqu'une lettre d'approbation a été reçue de l'autorité nationale désignée, assortie de la confirmation par l'organisme hôte que le projet contribue au développement durable. Sans l'approbation du pays hôte, il ne peut être établi de réduction d'émissions certifiée<sup>55</sup>. Les descriptifs de projet sont validés par l'entité opérationnelle désignée accréditée, qui est un organisme privé de certification, et présentés au Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre accompagnés d'une demande d'enregistrement. Bien que nécessaires pour préserver l'intégrité environnementale du mécanisme, notamment par le biais de la normalisation, les processus rigoureux d'approbation des projets et la délivrance de crédits de réduction d'émissions dignes de foi ne doivent pas entraîner des retards excessifs ou créer des engorgements, comme ce serait le cas selon de nombreux observateurs<sup>56</sup>.

51. En ce qui concerne le Fonds pour l'adaptation, toutes les propositions de projets présentées par les Parties au Protocole de Kyoto admises à le faire, soit directement par l'entremise de l'entité nationale de mise en œuvre accréditée, soit en ayant recours aux services d'organismes d'exécution multilatéraux, doivent être entérinées par l'autorité nationale désignée à cet effet par le gouvernement concerné.

### C. Prévisibilité et durabilité

52. La prévisibilité des financements innovants pose quelques problèmes, car la prestation dépend des résultats obtenus. Malgré son caractère pluriannuel, le fait que le financement est axé sur les résultats signifie que la performance des pays bénéficiaires a une influence sur le déblocage ultérieur des crédits provenant des fonds verticaux et réduit la prévisibilité<sup>57</sup>. L'OCDE indique que, pour un grand

<sup>55</sup> Streck, 2007.

<sup>56</sup> Banque mondiale, 2010a.

<sup>57</sup> Isenman *et al.*, 2010.

nombre de pays et quel que soit le secteur, les propositions de financement axé sur les résultats n'assurent pas la prévisibilité et la durabilité de l'accès au financement pour le développement<sup>58</sup>. Cela a été réaffirmé dans l'évaluation récente qu'a fait faire le secrétariat d'Alliance GAVI<sup>59</sup>.

53. Pour ce qui est de la durabilité, les trois partenariats public-privé du secteur de la santé éprouvent des difficultés à assurer un financement suffisant provenant non seulement des mécanismes innovants, mais aussi des sources traditionnelles de financement pour développer leurs activités et contribuer davantage à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

54. En ce qui concerne la Facilité internationale de financement pour la vaccination, qui jusqu'à présent a fait montre du plus gros potentiel, les perspectives de financement sont en diminution; GAVI Alliance, de son côté, se lance dans d'ambitieux programmes alors même que l'on craint que ses subventions ne perdent toute flexibilité et ne faussent de ce fait les priorités nationales. Par ailleurs, toutes les possibilités de la Facilité internationale de financement pour la vaccination en matière de déboursement de l'aide par anticipation et de prévisibilité n'ont pas été utilisées<sup>60</sup>.

55. La politique de cofinancement de GAVI Alliance est essentielle pour sa durabilité financière. Le niveau de cofinancement de ses programmes dépend de la capacité des pays bénéficiaires à payer, mais il conviendrait d'augmenter leur part progressivement.

56. On ne voit pas très bien l'apport du mécanisme pour un développement propre en termes de prévisibilité et de durabilité du financement pour le développement dans les pays en développement et ce d'autant plus qu'il y a incertitude quant à la deuxième période d'engagements au titre du Protocole de Kyoto. Comme dans le secteur de la santé, les paiements sont axés sur les résultats des projets et l'approbation de ceux-ci est le premier obstacle que doivent franchir les pays en développement. En outre, le niveau des recettes générées par le mécanisme pour un développement propre et les réductions d'émissions certifiées dépend de la valeur que leur attribue le marché, laquelle est sujette à incertitude et hors du contrôle des deux mécanismes de canalisation des fonds (par exemple le Fonds pour l'adaptation) et des pays en développement bénéficiant de projets du mécanisme pour un développement propre ou du Fonds pour l'adaptation.

## D. Suivi et évaluation

57. Le suivi et l'évaluation sont essentiels pour les fonds verticaux du fait que leurs prestations sont axées sur les résultats. Cela impose souvent des conditions supplémentaires aux pays bénéficiaires. Dans le domaine de la santé, aussi bien GAVI Alliance que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont créé leurs propres mécanismes et procédures pour suivre la mise en œuvre des programmes approuvés au niveau des pays et évaluer leurs résultats à l'aune d'indicateurs de performance convenus et des résultats attendus. Les pays

<sup>58</sup> OCDE, *Rapport 2010 du Comité d'aide au développement sur l'aide multilatérale*, DCD/DAC(2010)32/REV.1.

<sup>59</sup> Pearson *et al.*, 2011.

<sup>60</sup> Ibid.

bénéficiaires doivent suivre des procédures, modalités et calendriers spécifiques imposés par les fonds mondiaux et fournir des renseignements supplémentaires, ce qui entraîne une augmentation des coûts de transaction et la fragmentation des systèmes nationaux<sup>61</sup>.

58. Sauf pour le mécanisme de garantie de marché et le Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables, il n'y a pas de système de suivi ou d'évaluation propre aux mécanismes innovants de financement. Le secrétariat du mécanisme de garantie de marché a élaboré un plan de suivi et d'évaluation pour 2009-2021 moyennant un coût total estimé à près de 4 millions de dollars, en établissant un comité directeur pour l'évaluation en coopération avec le groupe d'évaluation de GAVI Alliance<sup>62</sup>. Pour assurer que les pays bénéficiaires disposent de systèmes de suivi et d'évaluation adéquats, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme recommande qu'ils investissent 5 à 10 % des subventions qui leur sont versées dans les activités de suivi et d'évaluation<sup>63</sup>. Il a établi des procédures pour améliorer les mesures de précaution financière et renforcer la prévention des fraudes<sup>64</sup>.

59. La Plate-forme de financement des systèmes de santé a été annoncée en 2009 comme un effort collectif visant à remédier à la fragmentation du secteur de la santé. GAVI Alliance, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la Banque mondiale et l'OMS sont convenus de la création de cette plate-forme pour rationaliser le soutien apporté au renforcement des systèmes de santé (y compris les procédures existantes de planification, de financement, d'achat et de suivi). La Plate-forme devrait réduire les coûts de transaction pour les pays et le nombre d'initiatives qui font double emploi. Parmi les améliorations, on pourra avoir un système commun de communication de rapports et un ensemble commun d'indicateurs de performance ainsi que des procédures communes de gestion financière, telles que vérifications conjointes des comptes et systèmes d'achat simplifiés<sup>65</sup>. Un formulaire commun à GAVI Alliance et au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour les propositions de soutien au renforcement des systèmes de santé devrait être utilisé dès 2011.

60. Le suivi et la comptabilisation des flux de financement concernant le changement climatique et la vérification des résultats sont également un sujet central des négociations sur le climat<sup>66</sup>. Dans le mécanisme pour un développement propre, chaque projet utilise une approche et des critères d'évaluation des investissements différents, ce qui rend très difficile la tâche d'évaluation de l'impact

<sup>61</sup> Sridhar et Tamashiro, 2009.

<sup>62</sup> Mécanismes de garantie de marché pour les vaccins, « Advance Market Commitment for Pneumococcal Vaccines Report of the Monitoring and Evaluability Study », 13 novembre 2008 ([www.vaccineamc.org/files/amc\\_mont\\_eval\\_stdy.pdf](http://www.vaccineamc.org/files/amc_mont_eval_stdy.pdf)).

<sup>63</sup> Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, « Affordable Medicines Facility – malaria: innovating in financing, access and public-private partnership », décembre 2010.

<sup>64</sup> Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, communiqué de presse du 4 février 2011.

<sup>65</sup> GAVI Alliance, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Banque mondiale et OMS, « The Health Systems Funding Platform » non daté ([http://siteresources.worldbank.org/INT/HSF/Topics/415176-1251914777461/HealthSystemFundingPlatform\\_BackgroundUNSGGlobalStrategy\\_10Sept2010.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INT/HSF/Topics/415176-1251914777461/HealthSystemFundingPlatform_BackgroundUNSGGlobalStrategy_10Sept2010.pdf)).

<sup>66</sup> Banque mondiale, 2010, chap. 6.

des projets spécifiques et globaux d'un point de vue mondial<sup>67</sup>. La Banque mondiale recommande de simplifier les méthodes actuellement suivies dans le cadre du mécanisme pour un développement propre et de l'initiative conjointe pour évaluer de manière plus effective et efficace les méthodologies de référence et l'« additionnalité » en ce qui concerne les réductions d'émissions.

61. Il est également proposé que les flux financiers de sources diverses consacrés à des projets relatifs au changement climatique ainsi que le versement des apports promis soient suivis au moyen d'une méthodologie commune qui reste à identifier<sup>68</sup>.

## E. Gouvernance

62. L'une des caractéristiques de la structure de gouvernance des trois partenariats public-privé qui drainent le financement innovant vers le secteur de la santé est l'inclusion d'une grande diversité de parties prenantes. Les trois conseils exécutifs comprennent des représentants d'organisations multilatérales, de pays en développement, du secteur privé et d'organisations de la société civile. Pour la mise en œuvre des programmes financés par GAVI Alliance ou le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, il faut une direction ferme et efficace au niveau des pays afin de concevoir, mettre en œuvre et suivre les projets efficacement en coordination avec les organisations multilatérales désignées et d'autres parties prenantes.

63. La composition du Conseil du Fonds pour l'adaptation traduit certes un progrès dans la représentation des pays en développement, mais il subsiste des difficultés en ce qui concerne l'établissement de critères opérationnels objectifs pour l'attribution des fonds, car la méthodologie pour déterminer le « niveau de vulnérabilité » et le « niveau d'urgence et de risque découlant des retards » ainsi que les critères utilisés pour juger de la « capacité d'adaptation aux effets négatifs du changement climatique » restent à déterminer<sup>69</sup>.

64. En réponse aux critiques, le Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre a adopté des procédures révisées pour l'enregistrement des projets et la délivrance des crédits pour la réduction d'émissions certifiée ainsi que des procédures révisées pour l'examen des demandes afin d'améliorer l'enregistrement et la délivrance des crédits dans le cadre des processus du mécanisme. En outre, un cadre de suivi des performances pour les entités opérationnelles désignées a été mis en place pour soutenir un processus d'évaluation de la qualité à l'échelle du système.

## V. Autres initiatives et mécanismes considérés et leur potentiel

65. En dehors des mécanismes innovants de financement qui sont en place, d'autres propositions sont à l'examen pour juger de leur potentiel et de leur

<sup>67</sup> Banque mondiale, 2010a.

<sup>68</sup> Ghosh, 2010.

<sup>69</sup> Richard J.T. Klein et Annette Moehner, « The Political Dimension of Vulnerability: Implications for the Green Climate Fund », *IDS Bulletin*, vol. 42, n° 3, mai 2011.

efficacité. Le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement a joué un rôle très important à la pointe du débat sur les nouvelles propositions et initiatives.

66. Le Groupe de travail sur les transactions financières internationales pour le développement du Groupe pilote a présenté en juillet 2010 une étude sur le sujet visant à combler le déficit de financement en ce qui concerne les défis dans les domaines du développement international et de l'environnement pour venir en complément de l'aide publique au développement<sup>70</sup>. Le Groupe de travail est parvenu à la conclusion qu'une taxe sur les mouvements de capitaux à court terme, appliquée sur le plan national mais coordonnée internationalement, pouvant mobiliser 25 à 34 milliards de dollars par an (au taux de 0,005 %), serait un mécanisme très efficace pour financer des biens publics mondiaux et partager la richesse créée par les économies mondialisées. Comme mécanisme de transfert des fonds, le Groupe de travail a recommandé l'établissement d'un dispositif financier spécial, appelé « Fonds mondial de solidarité », qui serait dirigé par les autorités prélevant la taxe et chargé de distribuer et gérer les fonds.

67. Par la suite, en novembre 2010, le Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général sur le financement de la lutte contre les changements climatiques a inclus les taxes sur les transactions financières parmi les nombreuses options qui s'offrent pour financer une partie des engagements découlant de l'Accord de Copenhague. Selon le Groupe, la vente aux enchères de permis d'émissions et de nouvelles taxes sur le carbone dans les pays développés sont les mécanismes de financement qui présentent le plus grand potentiel parmi les nouveaux instruments publics examinés, car ils dégageraient 30 milliards de dollars par an. On pourrait lever 10 milliards de dollars de plus en taxant les émissions de carbone des transports internationaux (maritimes et aériens) et jusqu'à 10 milliards de dollars pourraient être mobilisés par une forme ou une autre de taxe sur les transactions financières appliquée entre les pays intéressés aux niveaux national ou régional<sup>71</sup>. Ces chiffres indiquent que les mécanismes innovants de financement pourraient financer environ la moitié des engagements annuels (100 milliards de dollars) découlant de l'Accord de Copenhague.

68. L'Union européenne est en faveur d'une taxe sur les transactions financières au niveau mondial et devrait proposer à l'échelle de l'Europe une taxe sur les activités financières qui servirait à juguler la spéculation boursière et à alimenter ses budgets de 2014 à 2020<sup>72</sup>.

69. En ce qui concerne l'enseignement, le Groupe pilote a créé en mars 2010 le Groupe de travail sur les financements innovants pour l'éducation qui a examiné deux possibilités pour combler le déficit, évalué à 16 milliards de dollars par an, des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs des pays à faible revenu en matière d'enseignement de base. Neuf mécanismes ont été présélectionnés et classés

<sup>70</sup> Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, *Globalizing Solidarity: the Case for Financial Levies*, report of the Committee of Experts to the Taskforce on International Financial Transactions for Development », 2010.

<sup>71</sup> Organisation des Nations Unies, « Rapport du Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général sur le financement de la lutte contre les changements climatiques », 5 novembre 2010 ([http://www.un.org/wcm/webdav/site/climatechange/shared/Documents/AGF\\_reports/AGF%20Report.pdf](http://www.un.org/wcm/webdav/site/climatechange/shared/Documents/AGF_reports/AGF%20Report.pdf)).

<sup>72</sup> « Update: EU expects financial transaction tax to raise EUR31.5B annually – report », 4 juillet 2011, [www.wsj.com](http://www.wsj.com); « EU looks to financial-sector tax », 28 juin 2011, [wsj.com](http://www.wsj.com).

en deux catégories : a) les taxes sur les transactions financières internationales, les obligations en monnaie locale pour l'enseignement, les obligations à risque pour l'enseignement, les obligations à l'intention des diasporas, les contributions volontaires de migrants et les conversions de dettes en investissements dans l'enseignement; et b) les prélèvements sur les sports, les partenariats public-privé et les microdonations provenant de transactions bancaires individuelles<sup>73</sup>. Pour les prestations, le Groupe de travail a identifié l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous; il a estimé que ce fonds vertical du secteur de l'enseignement est le plus approprié pour canaliser les ressources dégagées par les mécanismes innovants de financement, car il présente l'avantage d'avoir un partenariat ouvert et d'éviter la prolifération et la fragmentation prononcées du secteur de la santé.

70. Le Groupe pilote a souligné le rôle des envois de fonds, y compris les envois Sud-Sud, en particulier en Afrique, et suggéré que les efforts futurs portent sur l'amélioration du cadre réglementaire et le développement des services de paiement électronique et des services télébancaires<sup>74</sup>. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a proposé d'encourager les envois de fonds des migrants vers le secteur agricole par un système de subventions de contrepartie en faveur de la sécurité alimentaire, parallèlement à l'utilisation d'un mécanisme de garantie de marché (pour stimuler les partenariats public-privé de recherche-développement dans l'agriculture) et à des loteries ou contributions volontaires<sup>75</sup>. À l'issue de la réunion plénière qu'il a tenue au Mali en juin 2011, le Groupe pilote a annoncé la création d'un nouveau groupe de travail pour la sécurité alimentaire et l'agriculture<sup>76</sup>.

71. Pour lutter contre le blanchiment d'argent et la corruption, l'Équipe spéciale du Groupe pilote chargée des flux illicites et de l'évasion fiscale souligne que la transparence et l'échange des renseignements sont essentiels et préconise de renforcer la coopération internationale en matière fiscale et de redoubler d'efforts pour renforcer les capacités des pays en développement.

72. Dans le secteur de la santé, la Facilité internationale d'achat de médicaments a établi un mécanisme volontaire de communauté de brevets, appelé « Fondation Medicines Patent Pool ». Si elle est efficace, cette communauté accélérera la mise à disposition de versions génériques des nouveaux traitements antirétroviraux et la mise au point de formules adaptées pour les enfants. En septembre 2010, les National Institutes of Health des États-Unis ont été les premiers titulaires de brevets à partager leur propriété intellectuelle avec la Fondation<sup>77</sup>. En décembre 2010, le Groupe pilote a créé une autre équipe spéciale sur la santé pour examiner la possibilité d'une taxe sur le tabac qui, à raison de 1 à 5 % sur chaque paquet de

<sup>73</sup> Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, *2 + 3 = 8 : innovations concernant le financement de l'éducation*, rapport du Comité de rédaction du Groupe de travail sur les financements innovants pour l'éducation (Paris, Ministère des affaires étrangères et européennes, Secrétariat permanent du Groupe pilote, 2010).

<sup>74</sup> Secrétariat permanent du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, « Résumé des ateliers [tenus à Tokyo, les 16 et 17 décembre 2000] », 13 janvier 2011.

<sup>75</sup> Ibid.

<sup>76</sup> Groupe pilote, « Déclaration de Bamako à l'issue de la neuvième session », 25 juin 2011.

<sup>77</sup> Facilité internationale d'achat de médicaments, « US National Institutes of Health (NIH) First to Share Patents with Medicines Patent Pool », 30 septembre 2010 (<http://www.unitaid.eu/en/20100930290/News/US-National-Institutes-of-Health-NIH-First-to-Share-Patents-with-Medicines-Patent-Pool.html>).

cigarettes, pourrait lever plus de 7 milliards de dollars par an<sup>78</sup> ainsi que de nouvelles formes de partenariats public-privé.

## VI. Conclusions

73. Depuis le Consensus de Monterrey, des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne la mobilisation de ressources par des mécanismes innovants de financement. Les possibilités de mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement restent élevées, mais des mesures appropriées sont nécessaires pour rendre les mécanismes innovants de financement plus durables, prévisibles et efficaces. En outre, il conviendrait d'examiner systématiquement les possibilités de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs innovants de financement pour le développement.

74. Pour comptabiliser correctement le volume des recettes mobilisées, il faut un accord international sur la définition et la portée précises de l'expression. Une telle définition fournirait le point de référence approprié pour un système normalisé d'information et de comptabilisation, qui pourrait être établi pour enregistrer des données fiables et cohérentes dans le temps.

75. Plusieurs questions appellent une discussion et une analyse plus poussées, en particulier celles concernant « l'additionnalité », le rapport entre financement innovant et aide publique au développement et l'efficacité de ce financement.

76. Il convient de réexaminer et rationaliser les mécanismes de prestation et de suivi dans le secteur de la santé. Il faut réduire au minimum l'établissement de systèmes parallèles et de structures compliquées pour le financement innovant tout en maintenant un contrôle effectif et considérer les possibilités d'allouer les ressources par le truchement d'institutions mondiales ouvertes, telles que le système des Nations Unies. Pour aligner pleinement les interventions sur les systèmes nationaux, les arguments en faveur d'un soutien budgétaire général restent forts.

77. Il faut harmoniser les mécanismes de suivi et d'évaluation actuellement fragmentés pour réduire le coût des transactions. Il faut aussi établir un système indépendant de suivi et d'estimation au niveau international pour évaluer les prestations, l'allocation des ressources et les incidences du financement innovant sur le développement.

78. Il convient d'encourager les fonds verticaux à adopter des stratégies et modalités de financement plus souples pour assurer la maîtrise des activités par les pays. S'agissant du changement climatique, les modèles de financement innovant devraient avoir la souplesse requise pour soutenir des interventions se fondant sur les objectifs de développement des pays bénéficiaires.

79. L'Assemblée générale voudra peut-être envisager d'établir, avec la participation de toutes les parties prenantes concernées, un groupe de travail sur les mécanismes innovants de financement pour le développement qui serait chargé d'examiner les possibilités offertes par les mécanismes existants et proposés et de formuler des recommandations pour en accroître l'ampleur et la

---

<sup>78</sup> Simon Wreford-Howard, « WHO support to Innovative Financing for Health », présentation de diapositives à la huitième session plénière du Groupe pilote, tenue à Tokyo le 16 décembre 2010.

**prévisibilité, en améliorer les prestations et le suivi et en renforcer la contribution aux objectifs de développement, y compris ceux du Millénaire pour le développement, ainsi qu'à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.**

## Annexe

Tableau 1  
**Ressources mobilisées par secteur de 2002 à 2011 par les mécanismes innovants de financement d'après le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques<sup>a</sup>**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Mécanismes et initiatives</i>	<i>Montant estimatif des sommes mobilisées</i>
<b>Santé</b>	
Fonds pour des médicaments antipaludéens à des prix abordables . . . . .	212
Debt2Health (dette contre santé) . . . . .	119
Produits d'investissement du Fonds mondial . . . . .	n.d.
Réductions de dettes de la BIRD . . . . .	57
Réduction de crédits de l'IDA . . . . .	146
Facilité internationale de financement pour la vaccination . . . . .	3 400
MASSIVEGOOD . . . . .	0,2
Mécanisme pilote de garantie de marché pour les vaccins antipneumococciques . . . . .	396
PRODUCT(REDD) . . . . .	173
Taxe de solidarité sur les billets d'avion . . . . .	1 009
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>5 512</b>
<b>Changement climatique/environnement</b>	
Échanges de droits d'émission de carbone au titre du Protocole de Kyoto . . . . .	28 000
Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes . . . . .	68
Vente aux enchères par l'Allemagne de permis d'émissions au titre du Système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne . . . . .	810
Assurance sur indice de Sovereign . . . . .	2
Deux pour cent des recettes de la vente de réductions d'émissions certifiées destinés au Fonds pour l'adaptation . . . . .	154
Notes Eco 3Plus de la Banque mondiale . . . . .	333
Obligations vertes de la Banque mondiale . . . . .	2 000
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>31 367</b>
<b>Enseignement</b>	
Réductions de dettes de la BIRD . . . . .	34
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>34</b>

<i>Mécanismes et initiatives</i>	<i>Montant estimatif des sommes mobilisées</i>
<b>Développement rural</b>	
Réductions de dettes de la BIRD . . . . .	32
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>32</b>
<b>Total . . . . .</b>	<b>36 946</b>

*Source* : Établi par le Département des affaires économiques et sociales d'après le Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques, « Mapping of some important innovative finance for development mechanisms », 7 février 2011, DCD/DAC/STAT/RD(2011)1/RD1, tableaux de l'annexe; Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, « Pledges and Contributions », au 31 mai 2011 ([www.theglobalfund.org](http://www.theglobalfund.org)); Banque mondiale en tant que gestionnaire du Fonds pour l'adaptation, « Financial Status of the Adaptation Fund Trust Fund (as at 30 April 2011) », AFB/EFC.5/8, 20 mai 2011; Groupe de la Banque mondiale, Innovative Finance for Development Solutions: Initiative of the World Bank Group, non daté (<http://siteresources.worldbank.org/CFPEXT/Resources/IF-for-Development-Solutions.pdf>) (21 juin 2011); Banque mondiale, *State and Trends of the Carbon Market 2011*; renseignements fournis par le World Bank Treasury (23 mai 2011) et le Programme alimentaire mondial (23 mai 2011).

<sup>a</sup> Le présent tableau se réfère aux montants mobilisés. La figure dans le corps du rapport indique les sommes provenant des montants mobilisés reçues par GAVI Alliance, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la Facilité internationale d'achat de médicaments.

**Tableau 2**  
**Ressources mobilisées par secteur de 2000 à 2008 par les mécanismes innovants de financement d'après le cadre de la Banque mondiale**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Mécanismes et instruments par source</i>	<i>Sommes mobilisées</i>
<b>Santé</b>	
Taxe sur les billets d'avion . . . . .	580 <sup>a</sup>
Décassement par anticipation de l'aide publique au développement (par exemple, par la Facilité internationale de financement pour la vaccination) . . . .	1 223 <sup>b</sup>
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>1 803</b>
<b>Changement climatique/environnement</b>	
Fonds pour l'adaptation . . . . .	68
Financement de la lutte contre les émissions de carbone . . . . .	1 615 <sup>b</sup>
Investissements durables de la Banque mondiale (climat) . . . . .	769
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>2 452</b>
<b>Autres ou non spécifiés</b>	
Donateurs émergents . . . . .	10 744 <sup>c</sup>
Obligations en monnaie locale . . . . .	40 116

<i>Mécanismes et instruments par source</i>	<i>Sommes mobilisées</i>
Loterie nationale. . . . .	187
Programme mondial pour le recouvrement des avoirs volés. . . . .	134
Investissements durables de la Banque mondiale (généraux) . . . . .	527
World Supporter Fund de la Banque mondiale . . . . .	850
Mise en commun de ressources de la Banque mondiale avec des donateurs privés. . .	268
<b>Total partiel . . . . .</b>	<b>52 826</b>
<b>Total . . . . .</b>	<b>57 082</b>

Source : Navin Girishankar, « Innovating Development Finance: From Financing Sources to Financial Solutions ». CFP Working Paper Series, n° 1, June 2009 (Washington : Banque mondiale), tableaux 2.1a et 2.2a de l'annexe.

<sup>a</sup> Pas de données pour 2008.

<sup>b</sup> Liées au programme mondial.

<sup>c</sup> Les données relatives à 2007 et 2008 ne sont pas complètes.

Tableau 3

### **Volume des financements innovants, 2000-2011**

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>OCDE</i>	<i>Banque mondiale</i>
<b>Montants estimatifs globaux tirés des tableaux 1 et 2 de l'annexe</b>	<b>36 946</b>	<b>57 082</b>
<b>Mécanismes non inclus par l'OCDE ou la Banque mondiale</b>		
Taxe norvégienne sur le dioxyde de carbone prélevée sur le carburant d'aviation		91 <sup>a</sup>
Contrat OMD de l'Union européenne		2 386 <sup>b</sup>
<b>Fourchette des estimations</b>	<b>36 946</b>	<b>à 59 559</b>

Source : Établi par le Département des affaires économiques et sociales d'après : Facilité internationale d'achat de médicaments, *Annual Reports*, 2007-2009; Facilité internationale d'achat de médicaments « 2010 Voluntary Contributions as at 31 December 2010 », ([www.unitaid.eu](http://www.unitaid.eu)); et Commission européenne, « Contrat OMD », 20 avril 2011, ([http://ec.europa.eu/europeaid/what/millennium-development-goals/contract\\_mdg\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/what/millennium-development-goals/contract_mdg_fr.htm)).

<sup>a</sup> Ne sont comptées que les contributions à la Facilité internationale d'achat de médicaments de 2006 à 2010.

<sup>b</sup> 1,8 milliard d'euros convertis au taux de change annuel moyen de 1,3257.